

3 MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET CLIMATIQUES

Scénario 3D : Production industrielle

Aujourd'hui en Martinique...

Les usages de l'eau destinés au secteur industriel représentent **3%** des besoins en eau de l'île.

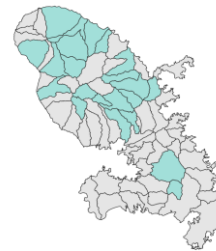
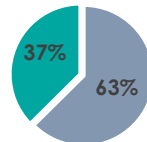


Dans un contexte de raréfaction de la ressource et d'accroissement des risques de conflits d'usage, la question du potentiel de développement du secteur industriel, dépendant de la ressource, se pose.

Les prélèvements industriels

Les industriels ont recours à 2 types de prélèvements :

- 63% des volumes prélevés à destination du secteur industriel transitent par les réseaux d'eau potable (■), soit 800 000 m³. Ces volumes sont facturés par les collectivités.
- 37% des volumes à destination du secteur sont directement prélevés dans le milieu (■), soit 478 000 m³.



Bassins versants faisant l'objet d'un prélèvement à destination du secteur industriel (raccordés et non-raccordés)

Enjeux économiques

L'activité industrielle génère annuellement **836M €** de chiffre d'affaires, **106M €** de valeur ajoutée et mobilise une masse salariale de **1176** équivalent temps plein (ETP), **pour les seules industries raccordées aux réseaux d'eau potable¹ et non soumises au secret statistique².**

D'après l'état des lieux économiques des usages de l'eau réalisé en 2016, les secteurs d'activité industriels les plus significatifs à l'aune de leur chiffre d'affaires et des effectifs salariés sont les secteurs du bâtiment (BTP), de l'industrie agroalimentaire (IAA) et du raffinage de pétrole. Ces activités sont plus ou moins dépendantes d'une eau de qualité et en quantité suffisante.



- Les besoins en eau pour les usages industriels sont-ils menacés à l'horizon 2055 ?
- Quelles seraient les pertes économiques du secteur, consécutives à un manque d'eau ?

La réponse à ces questions dépend de paramètres structurants la disponibilité en eau : les mutations démographiques et le respect du bon état des cours d'eau . Nous retiendrons les hypothèses suivantes **à l'horizon 2055**:

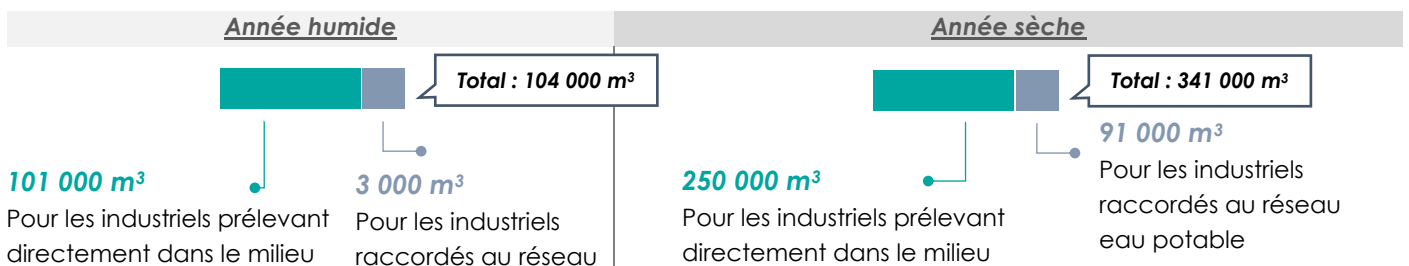
- Un **retrait de la SARA du réseau collectif** (processus en cours donc défini comme situation de référence)
- Une **population décroissante** en année climatique **sèche** ou **humide**
- Une situation de **respect des débits minimums biologiques (DMB)** ou de **non-respect**

RESULTATS :

1- Impact d'une année sèche sur les volumes manquants pour le secteur industriel

L'accroissement de la sévérité des carêmes réduit la disponibilité en eau et entraîne des conflits d'usages. On considère ici les impacts d'une **population décroissante** et un **respect du bon état des cours d'eau** sur la satisfaction des usages domestique:

Les volumes qui manqueraient pour le secteur industriel en 2055

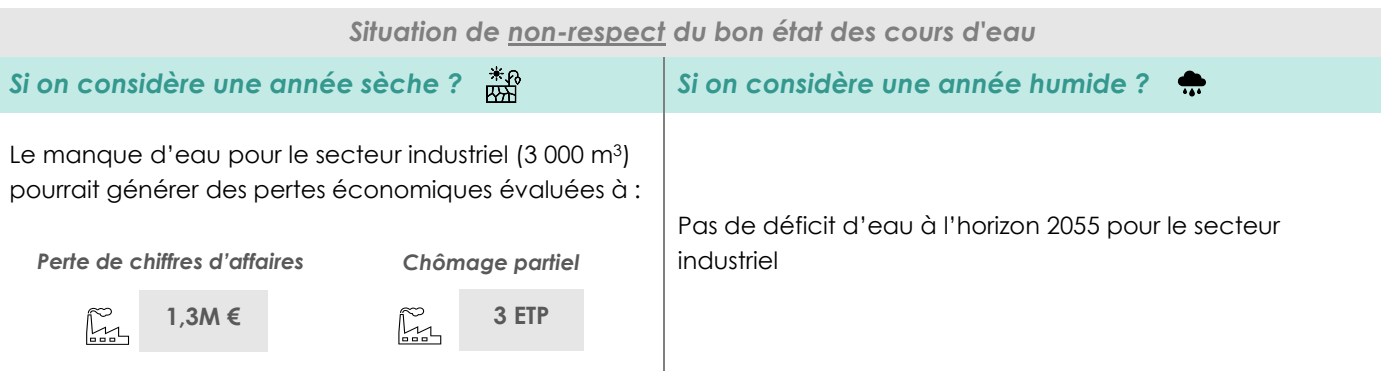
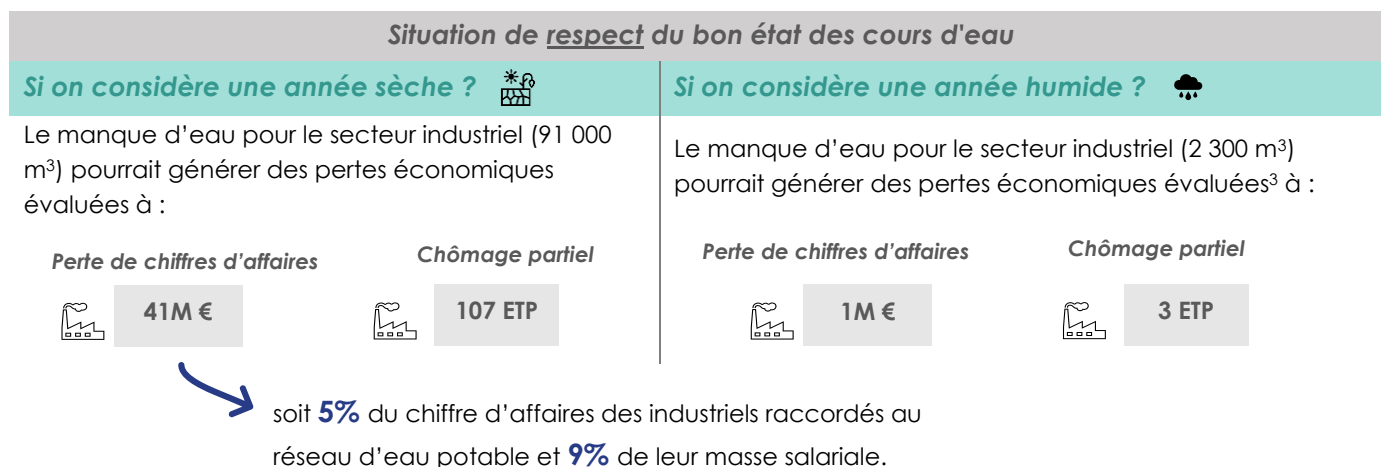


¹ Cette évaluation porte exclusivement sur l'activité des industriels raccordés au réseau, faute de données sur les industriels qui prélèvent directement dans le milieu.

² Le secret statistique exclut que des données collectées à des fins statistiques puissent être utilisées ou réutilisées à des fins de décision à l'égard des activités concernées. Dans le cas présent, cela exclut les entreprises du secteur industriel de petites tailles.

2- Quelles pertes économiques associées au manque d'eau ?

A l'horizon 2055, les déficits d'eau (à la fois pour les industriels raccordés aux réseaux et ceux prélevant directement dans le milieu) conduiraient à des restrictions d'eau qui génèreraient des **pertes économiques** plus au moins élevées selon les situations.



³ Ces pertes seraient associées à des tours d'eau, dans l'hypothèse où les industriels n'auraient pas envisagé des solutions de substitution pour pallier les ruptures.